

Décision n°75/2023

Objet : Aliénation du véhicule Renault Traffic type Minibus CS-559-TC – M. Jean-Christophe BOUTIN

Le Maire de la Commune de Vendargues

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22 10° ;

VU la délibération du conseil municipal n°08/2020 en date du 25 mai 2020, attribuant à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L. 2122.22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment celle de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers, jusqu'à 4.600 € ;

VU l'état du véhicule « Renault Traffic type Minibus » (moteur HS), immatriculé CS-559-TC, mis en circulation le 30/12/2004 ;

VU la proposition d'achat dudit véhicule en l'état présentée par Monsieur Jean-Christophe BOUTIN, domicilié 93 chemin des Mésanges à Castries (34160) ;

CONSIDERANT l'inutilité pour la Commune de conserver ce véhicule qui, d'une part, engendrerait des frais de réparation et d'entretien onéreux, et qui, d'autre part, sera remplacé par l'acquisition d'un nouveau véhicule type Minibus ;

DECIDE

- Article 1** Le véhicule « Renault Traffic type Minibus », immatriculé CS-559-TC, mis en circulation le 30/12/2004, est cédé en l'état et au prix de 200 Euros à Monsieur Jean-Christophe BOUTIN, domicilié 93 chemin des Mésanges à Castries (34160).
- Article 2** La recette correspondante est prévue au Budget de la Commune, chapitre 77.
- Article 3** Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine réunion publique du Conseil Municipal.
- Article 4** Monsieur le Maire informe du caractère exécutoire du présent acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au contrôle de légalité.

Décision certifiée exécutoire par :

Transmission en Préfecture

Mise en ligne le

.....25/10/2023.....

Fait à Vendargues, le 25 octobre 2023.

**Le Maire,
Guy LAURET.**

The image shows a blue ink signature of Guy LAURET over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' and a central emblem. The signature is written in a cursive style across the stamp.